

Procès-Verbal de la réunion du Comité Social et Économique de l'ONAP du 25.11.2021

Ordre du jour

- 1-Approbation du compte-rendu de la réunion du 24.09.2021
- 2-Compte-rendu du conseil d'administration du mercredi 24.11.2021
- 3-Communication du rapport Mme Poursin ; "mission sur les orchestres permanents"
- 4-Concours de trompette solo et trompette second-soliste : résultats

Questions SSCT -Santé Sécurité Conditions de Travail:-

- 5-Présentation du projet de DUER, Document Unique d'Évaluation des Risques
- 6-Mise à jour des affichages obligatoires
- 7-Présentation du projet de règlement intérieur
- 8-Pupitre de cors : situation, signalement, mesures envisagées
- 9-Série "Peter Grimes" : altercation entre deux salariés
- 10-Opéra/Madame Butterfly : problème de planning et incidents graves dans la fosse Série « Requiem de Saint Saëns » : incivilités et agressions
- 11-information du CSE sur un accident du travail
- 12-information du CSE sur les dénonciations effectuées par deux salariés de l'entreprise
- 13-information et consultation sur le projet de composition de la commission d'enquête
- 14-information et consultation sur le projet d'enquêtes internes
- 15-Accords d'entreprise : point sur les négociations
- 16-DEMOS : présentation des contrats -intervenants/musique et coordinateur-
- 17-DEMOS : présentation montage financier et du budget prévisionnel tri-annuel
- 18-Mise en place de l'indemnité inflation ; modalités
- 19-Communication : remarques
- 20-Production Mahler (12/2021) : effectifs, postes tenus par les musiciens de l'ONAP
- 21-Production Dame de Pique (04/2022) : effectifs, postes tenus par les musiciens de l'ONAP
- 22-Tournée en Guadeloupe juin 2022 : présentation
- 23-Chèques vacances et Noël des salariés
- 24-Prochains départs à la retraite : budget, célébration

questions diverses :

en présence de :

Philippe Grison : Directeur Général

délégués du personnel :

titulaires : Frédéric Béthune, Fabrice Durand (délégué syndical),

suppléants : Pauline Dangleterre, Camille Girard, Marc-Antoine Degrenier,

Personnes extérieures invitées : Jean-Michel Clerc-responsable de production, Isabelle Ronzier pour DEMOS

1-Approbation du compte-rendu de la réunion du 24.09.2021

Le procès verbal de la réunion du 24 septembre 2021 est approuvé à l'unanimité.

2-Compte-rendu du conseil d'administration du mercredi 24.11.2021

Ph. Grison : « Le point principal était le vote du budget 2022 qui a été approuvé à l'unanimité. Budget stable avec une augmentation de 2% de la part de la Communauté d'agglomération. L'État a annoncé l'annulation du gel prévu sur sa subvention 2021 une dotation supplémentaire de 30 000 € pour 2022. Le principe du "gel" d'une partie de la subvention 2022 de l'État a été maintenu. Le conseil d'administration a donné son accord sur les "fonds dédiés" constitués des reports de production sur l'exercice 2021 comme sur l'exercice 2022 et le reste des bénéfices sera intégré au fond associatif pour réduire la dette comptable.

Autre point important : le conseil d'administration a été élargi avec la décision d'y intégrer des "membres actifs". Les personnalités qualifiées sont nommées par les collectivités territoriale et l'État et les membres actifs -qui ont le pouvoir de voter- sont nommés sur proposition du Président ou des collectivités. Nouveaux membres actifs: Monsieur Jacques Crespy (ancien Président de l'Orchestre), Monsieur Alain Timar (Directeur du Théâtre des Halles) et Monsieur Frédéric Roels (Directeur de l'Opéra Théâtre du Grand-Avignon). Madame Panabière, personnalité qualifiée représentant l'État souhaite se retirer et sera remplacée certainement par Madame Claire Roserot de Melin -administratrice générale du Capitole de Toulouse. Pourraient entrer comme prochains membres actifs Madame Mommessin (Mécène du projet DEMOS-Avignon) et Monsieur Pierre Magny.

Troisième point important : notre label national va obliger les collectivités à signer une convention triennale qui sera validée dès le premier trimestre 2022 en conseil d'administration extraordinaire. Il faut absolument que cette convention fixe un budget en augmentation sur trois ans, avec en particulier une augmentation des subventions de la Ville et de la Région.

Autre précision : dans la présentation du budget prévisionnel 2022 qui a été approuvé par le conseil d'administration, la masse salariale artistique intègre une augmentation des salaires de 1% au 01 janvier 2022.

3-Communication du rapport Mme Poursin ; "mission sur les orchestres permanents"

Ph. Grison : « Ce rapport n'a toujours pas été rendu alors que la première mouture du rapport sur les Opéra est sortie. Je vous le communiquerai dès qu'il sera publié. »

4-Concours de trompette solo et trompette second-soliste : résultats

J.M Clerc : « 50 candidats étaient présents. Les deux postes ont été pourvus.

Trompette-solo : Pierre Macaluso qui prendra ses fonctions le 11 janvier 2022. Pas de candidat retenu sur liste d'attente.

Trompette second-soliste : Guillaume Degrugillier qui prendra ses fonctions le 01 janvier 2022. Candidat retenu sur liste d'attente en cas de désistement ou d'impossibilité de prise de poste ; Benjamin Sannicolo».

5-Présentation du projet de DUERP, Document Unique d'Évaluation des Risques et Prévention

J.M. Clerc : « Le DUERP est en phase finale de rédaction. Il manque quelques précisions d'orientation générale sur la prévention des risques qui seront prises par la prochaine Direction. J'enverrai à Ph. Grison et Alexis Labat le document que nous avons préparé.»

M.A. Degrenier : « Le DUERP sera dans un premier temps finalisé et validé par la nouvelle Direction puis présenté en réunion de CSE pour être discuté et aménagé. »

Questions SSCT : Santé, Sécurité et Conditions de Travail

6-Mise à jour des affichages obligatoires

M.A. Degrenier : « Les documents sont prêts et vont être installés. Il faudra rapidement trouver des référents qui vont devoir suivre des formations. Il faut former par exemple un secouriste au travail pour dix salariés. L'ensemble de la régie et certains musiciens intéressés pourront suivre cette formation après validation par la nouvelle Direction du plan de formation intégré au DUERP. »

7-Présentation du projet de règlement intérieur

F. Béthune : « Lors des formations suivies par les représentants du personnel, il avait été mis en évidence l'urgence pour l'entreprise d'élaborer deux documents fondamentaux manquants ; le DUERP et le règlement intérieur, ce dernier étant inadapté et donc inutilisable. Le CSE avait immédiatement prévenu la Direction. »

J.M Clerc : « Je n'ai pas avancé sur ce dossier. Le règlement intérieur actuel est obsolète car plus du tout adapté mais toujours en cours de validité.»

8-Pupitre de cors : situation, signalement, mesures envisagées

9-Série "Peter Grimes" : altercation entre deux salariés

11-information du CSE sur un accident du travail

12-information du CSE sur les dénonciations effectuées par deux salariés de l'entreprise

13-information et consultation sur le projet de composition de la commission d'enquête

14-information et consultation sur le projet d'enquêtes internes

Les questions 8, 9, 11, 12, 13 et 14 étant liées, le compte-rendu regroupera en un seul paragraphe les propos tenus ce jour en réunion de CSE.

La Direction informe longuement les membres du CSE des faits, déclarations, dénonciations, courriers et procédures liés à la situation des salariés concernés par les questions 8, 9, 11 et 12. Lecture et transmission au CSE de deux notes confidentielles du 02/09/2021 et du 22/11/2021. Une procédure étant engagée, la Direction rappelle l'obligation absolue de discrétion. Ainsi, les informations confidentielles communiquées au CSE n'apparaîtront pas dans le présent compte-rendu. L'inspecteur du travail et le médecin du travail sont régulièrement informés.

Mesures envisagées : Première Étape : Évaluation de la situation :

Ph. Grison : « Il a été décidé de mettre en œuvre deux enquêtes internes. L'objet de celles-ci est de constater la teneur exacte et l'ampleur de la situation. Il s'agira de vérifier si les faits dénoncés par les deux salariés sont ou non constitutifs de harcèlement moral. Il est projeté de confier ces enquêtes à une commission dont la composition est la suivante : pour l'employeur M. Jean-Michel Clerc responsable de production, pour les salariés un membre du CSE désigné ce jour en la personne de Marc-Antoine Degrenier.»

M. Ph. Grison décrit ensuite les modalités, moyens d'action, mission et méthodologie de cette commission d'enquête, et précise que les conclusions seront transmises au CSE. Un secrétaire de séance sera désigné pour rédiger le compte-rendu des entretiens.

J.M Clerc : « Afin de recueillir tous les témoignages nécessaires, tous les salariés seront prochainement informés de la mise en place de cette enquête interne et invités à ce rapprocher de la commission. »

Information du CSE sur un accident du travail :

J.M Clerc : « Suite à l'altercation du 14 novembre, nous avons reçu le 21 novembre un arrêt de travail daté du 19 novembre qui stipulait "accident du travail". Nous en avons pris acte. Le délai légal de 48h étant passé, nous avons envoyé à la CPAM une déclaration avec un courrier explicatif. La CPAM décidera s'il s'agit d'un accident du travail.»

10-Opéra/Madame Butterfly : problème de planning et incidents graves dans la fosse lors de la Série

10-Requiem de Saint Saëns : incivilités et agressions

Madame Butterfly

F. Béthune : « Des objets liés à la mise en scène sont tombés dans la fosse d'orchestre pendant la pré-générale du 09/11 et la générale du 10/11. Un courrier a été adressé à la Direction de l'Opéra indiquant que les musiciens quitteraient la fosse d'orchestre si un tel incident devait se reproduire et demandant à ce que le nécessaire soit fait pour assurer la sécurité du personnel. »

M.A Degrenier : « Nous avons vu avec la direction technique de l'Opéra comment résoudre le problème ; en l'absence de filet de protection, une bordure a été ajoutée en extrémité de plateau pour bloquer les objets qui pourraient rouler. Je suis en cours de rédaction d'un courrier adressé à la direction technique de l'Opéra afin de lister tous les problèmes rencontrés -malfaçons, défauts, sécurité, soufflerie...- et les solutions proposées.»

F. Béthune : « Autre dysfonctionnement sur cette série : le changement de planning le jour même. »

J.M Clerc : « Concernant la pré-générale du 09/11, j'avais eu la confirmation orale de la nouvelle directrice de production de l'Opéra que "le planning n'avait pas changé". Nous nous sommes aperçus le jour même que nos planning étaient différents et que je n'étais pas au courant du changement d'horaire ; 20h00 au lieu de 14h00. La validation des plannings Opéra/Onap se fera maintenant par écrit. »

F. Durand : « Dans l'absolu et pour respecter nos accords d'entreprise, les musiciens supplémentaires devraient toucher un double cachet pour cette journée soit 8 heures pour le service du 09/11 déplacé au soir. »
J.M Clerc : « Je n'ai pas eu d'info de l'Opéra ni de demandes des musiciens. »

Requiem de Saint Saëns

M.A Degrenier : « Les sacristains de la collégiale Saint Didier ont été insultants et physiquement violents avec le personnel technique et des personnes qui étaient présentes lors de la répétition ; Anaïs et Jean-Luc de la régie ont été agressés verbalement et le Directeur et le Président de la collection Lambert sont tombés en se faisant expulser par les sacristains. »

Ph. Grison : « L'Opéra va faire une intervention auprès du prêtre responsable. »

M.A Degrenier : « Autre incident ; au retour du concert de Montoux, le bus s'est fait attaquer avec des jets de projectiles, vitres brisées et traces d'impacts. Le chauffeur était paniqué et Jean-Christophe Bassou était recouvert d'éclats de verre et très choqué. L'entreprise des Cars Arnaud a déposé une plainte. Pour nos prochains déplacements, la réglementation routière rend impossible l'emprunt d'un autre itinéraire. »

15-Accords d'entreprise : point sur les négociations

Ph. Grison : « Prochain rendez-vous direction/syndicat le mardi 07 décembre 2021 à 14h30. »

16-DEMOS : présentation des contrats -intervenants/musique et coordinateur-

F. Béthune : « Le CSE devait prendre connaissance de la nature des contrats pour être en mesure d'interroger l'URSSAF sur la question d'obligation ou non de proposer les actions sociales et culturelles aux 20 nouveaux salariés de DEMOS/ONAP. Selon la réponse de l'URSSAF, le budget du CSE peut être gravement impacté et notre politique d'Actions Sociales et Culturelles remise en cause dès janvier 2022. »

I. Ronzier : « Les intervenants DEMOS sous contrat ONAP seront engagés en CDD d'usage par année civile ; Premier contrat de septembre à fin décembre 2021. Puis du 01 janvier au 06 juillet 2022. Puis de septembre à décembre 2022. Ils seront rémunérés aux heures effectives (4h d'ateliers par semaine). La coordinatrice sociale à mi-temps et les deux animateurs sociaux à temps partiel seront engagés et rémunérés par les centres sociaux de la ville d'Avignon avec une refacturation à l'Orchestre.

Engagés sous contrat ONAP sur le dispositif DEMOS, il y aura donc :

-14 intervenants-musique en CDD d'usage 4 heures par semaine.

-4 intervenants-danse

-1 intervenant-chœur

-et moi ; Administratrice de Production en CDD d'usage de 3 ans à temps plein du 01 sept 2021 au 31 août 2024.

soit un total de 20 personnes. I. Monnier et B. Denton pourront vous communiquer les contrats types. »

17-DEMOS : présentation du montage financier et du budget prévisionnel tri-annuel

Isabelle Ronzier : Les conventions ont été signées. La Philharmonie de Paris s'est engagée sur trois ans à hauteur de 90 000 € par an, versement sur factures. Le fond de dotation Mommessin-Berger s'est engagé pour 3 ans à hauteur de 75 000 € par an versé en début d'année scolaire (premier versement en septembre 2021). La Cité Éducative de la Ville d'Avignon s'est engagée pour trois ans à hauteur de 35000€ par an (15000€ de l'éducation nationale, 15000€ de la Préfecture, 5000€ de la Mairie d'Avignon) avec des versements sur factures. La CAF -qui est le financeur historique de DEMOS- ne peut s'engager que par année civile. La CAF verse donc un prorata pour 2021 de septembre à décembre soit 11000€ puis 35000€ pour 2022. Le Grand Avignon doit confirmer en commission son engagement de principe à hauteur de 15000€ par an.

Budget total : 250 000 € par an.

Au regard de la solidité du dispositif nous avons maintenant acquis la confiance de tous les partenaires et je n'ai aucune inquiétude.

Les 14 intervenants-musique sont : trois Dumistes du Grand Avignon, une professeur de flûte, une professeur de violon et un professeur de trompette du CRR. Un tromboniste supplémentaire de l'ONAP et quelques musiciens de Marseille et de la Région. Nous recherchons toujours un deuxième intervenant violoncelliste. »

F. Béthune : «Le CSE s'interroge aussi sur la pérennité des engagements financiers des partenaires de DEMOS car le budget DEMOS (recettes/dépenses) sera intégré au budget général de l'Orchestre. Il faut absolument surveiller les flux (recettes et dépenses) liés à DEMOS pour qu'un éventuel surcoût ne vienne pas grever le budget général de l'Orchestre. En clair, il faudrait mettre au point une méthodologie rigoureuse qui permette de suivre mois par mois les recettes/dépenses du programme DEMOS car la défaillance d'un des financeurs ou des dépenses mal maîtrisées auraient des conséquences très grave sur l'avenir de l'Orchestre. »

I. Ronzier : « Voici le cadre du parrainage proposé aux musiciens titulaires de l'ONAP : les musiciens qui le souhaitent pourront s'engager dans le projet DEMOS en s'inscrivant dans une formule de parrainage dont voici la description : un maximum de 18 parrains potentiels (car il y a 6 groupes de 15 enfants avec 3 instruments par groupe), pas de rémunération supplémentaire mais une prise en compte en temps de travail sur la base de 6h30 par année scolaire. »

18-Mise en place de l'indemnité inflation ; modalités

F. Béthune : « Le gouvernement a annoncé début novembre la mise en place de ce dispositif pour les salariés les plus modestes afin d'atténuer la perte de pouvoir d'achat. Il s'agit d'une indemnité de 100€ versée une seule fois en décembre 2021 pour les salariés du privé qui gagnent moins de 2000€ par mois. Isabelle Monnier m'a informé n'avoir reçu aucune directive officielle, mais que l'orchestre appliquerait cette mesure obligatoire dès la parution du décret. »

19-Communication : remarques

F. Durand : « Les concerts de l'orchestre sont bien relayés sur les réseaux sociaux et j'ai été étonné par l'absence d'annonce du Requiem de Saint-Saëns à la Collégiale Saint Didier. Pauline Chapeland m'a répondu que la communication de ce concert était gérée par l'Opéra. »

Ph. Grison : « Il n'y a aucune forme de sélection ou de tri opéré par notre service communication. Nous n'engageons aucun frais supplémentaire d'annonce ou d'affichage lorsque l'organisateur en a la charge, mais je vous confirme que notre service communication relaiera sans distinction toute notre activité sur les réseaux sociaux.»

20-Production Mahler (12/2021) : effectifs, postes tenus par les musiciens de l'ONAP

J.M Clerc : « Pour des raisons statutaires, l'Orchestre de Montpellier nous a demandé de répartir la position des musiciens par pupitre en fonction des catégories. Pour les cordes, il y aura donc au premier pupitre un musicien d'Avignon (première chaise) et un musicien de Montpellier (deuxième chaise), tous les deux en première catégorie. Je vous communique la liste définitive -validée par les deux directions- qui précise les noms et postes de chaque musicien. »

F. Béthune : « Après discussion avec le contrebasse-solo de Montpellier, nous pensons qu'il faudrait conserver l'effectif des contrebasses à huit pour Avignon car passer de huit à six représenterait un trop grand écart. »

M.A Degrenier : «Ce sera difficile mais pas impossible, le dernier pupitre risque d'être très en retrait. »

21-Production Dame de Pique (04/2022) : effectifs, postes tenus par les musiciens de l'ONAP

J.M Clerc : «Les postes de solistes cordes seront tenus par les solistes d'Avignon. La répartition des vents reste à préciser. »

22-Tournée en Guadeloupe juin 2022 : présentation

Ph. Grison : « Le budget n'a pas été soumis au vote à l'assemblée régionale de Guadeloupe cette semaine à cause des priorités données aux événements sociaux. Le vote est reporté au mois de janvier et tout se présente bien. Nous attendons donc une réponse définitive pour janvier 2022. Rappel des dates : départ le dimanche 12 juin 2022, retour le dimanche 26 juin 2022 (arrivée le lundi 27 matin).»

23-Chèques vacances et Noël des salariés

F. Béthune : « Notre trésorière nous a confirmé que les commandes ont été effectuées et que les chèques vacances ANCV et bons d'achats pour le Noël des salariés seront distribués début décembre. Ayant commencé en septembre, Isabelle Ronzier percevra les chèques vacances et Noël des salariés. »

24-Prochains départs à la retraite : budget, célébration

Ph. Grison : « Je partirai officiellement le 28 février. J'ai appris que le Président de l'ONAP souhaitait organiser un pot de départ en présence d'officiels, élus, membres du CA...à l'issue du concert Mahler à Avignon. »

Après discussion, le CSE décide de célébrer le départ à la retraite de Didier Breuque à une autre date, par exemple fin janvier/début février. Monsieur Grison sera également présent.

Questions diverses

-Chevalier à la Rose saison 2022/2023

F. Durand : « Nous insistons pour que la nomenclature corresponde à la partition, contrairement à ce que nous avons découvert et subi l'année dernière. »

J.M Clerc : « Je vais refaire un nouveau budget pour l'Opéra avec un effectif qui correspond à la partition. »

-Investissements divers :

M.A Degrenier : « L'Orchestre a acheté récemment une nouvelle housse pour le marimba, un clavier électrique portable de très bonne qualité, un ampli basse/contrebasse.

Les prochains investissements importants seront le renouvellement des timbales, du jeu de cloches et du célesta. »

Ph. Grison : « Il faut que les derniers investissements se fassent si possible avant le 31 décembre 2021.»

Fin de réunion

pour le CSE

Frédéric Béthune